



Multiples problèémes depuis l'achat d'un véhicule

Par **chabert38**, le **24/11/2011** à **13:10**

Bonjour

J'ai acheté une PEUGEOT 308SW en mars 2009 et de suite des dysfonctionnements sont apparus (boite à vitesse, joints de vitres, embrayage....). Malgré mes demandes de remplacement de véhicule je n'ai pu qu'obtenir des remises en état sous prétexte que la garantie sert à cela. J'ai même évoqué les vices cachés mais rien a faire. La garantie a pris fin en mars dernier et depuis les joints se sont à nouveau fissuré et toujours des bruits suspects.

Hier alors que j'ai déposé mon véhicule pour la révision des 60.000km le garagiste m'informe que la distribution est à remplacer ! Ceci est normalement préconisé à 180.000 km ou à 10 ans. J'ai de suite fait un courrier recommandé à PEUGEOT et demandé une prise en charge par PEUGEOT des frais à engager mais quels recours puis-je avoir en cas de refus ?

Cordialement,

Chabert38